

SEANCE DU 6 MARS 2020

*** Demande de subvention du collègue André Duchesne.**

Le collège de l'Île Bouchard organise en 2020 deux voyages scolaires : la classe de neige à Vaujany du 21 au 28 mars 2020, et le séjour à Paris du 25 au 27 mars 2020. Une demande de participation financière est présentée à chaque commune dont les enfants participent. Après discussion, le conseil accepte de verser une aide de 15 € par Avonnais soit un total de 105 € (7 élèves).

*** Comptes administratif et de gestion 2019 – Affectation des résultats.**

Monsieur le Maire présente le compte administratif 2019 qui est en concordance avec le compte de gestion du Trésorier :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

- Excédent d'exercice 2019	4 254.43 €
- Excédent reporté de l'année antérieure	588 469.97 €
- Part affectée à l'investissement 2019	82 632.11 €
- Excédent cumulé au 31/12/2019	510 092.29 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

- Déficit d'exercice 2019	109 105.63 €
- Déficit reporté de l'année antérieure	82 632.11 €
- Déficit cumulé au 31/12/2019	191 737.74 €

Ces résultats seront affectés au budget primitif de l'exercice 2020 :

- Compte 001	Solde d'investissement reporté	191 737.74 €
- Compte 002	Résultat de fonctionnement reporté	318 354.55 €
- Compte 1068	Affectation	191 737.74 €

Après délibération, les comptes administratif et de gestion, et l'affectation des résultats sont approuvés à l'unanimité des membres exprimés.

*** Vote du budget 2020.**

Le Maire propose le budget primitif de l'exercice 2020, celui-ci s'équilibre en recettes et en dépenses aux sommes de :

- Section de Fonctionnement	768 946.05 €
- Section d'Investissement	418 037.74 €

Les membres du Conseil acceptent à l'unanimité le budget 2020 de la commune.

*** Assainissement : Comptes administratif et de gestion 2019 – Affectation des résultats.**

Monsieur le Maire présente le compte administratif 2019 de l'assainissement qui est en concordance avec le compte de gestion du Trésorier :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

- Excédent d'exercice 2019	20 019.27 €
- Déficit reporté de l'année antérieure	678.73 €
- Déficit cumulé au 31/12/2019	19 340.54 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

- Déficit d'exercice 2019	2 716.71 €
- Déficit reporté de l'année antérieure	8 496.37 €
- Déficit cumulé au 31/12/2019	11 213.08 €

Ces résultats seront affectés au budget primitif de l'exercice 2020 :

- Compte 001	Solde d'investissement reporté	11 213.08 €
- Compte 002	Résultat de fonctionnement reporté	8 127.46 €
- Compte 1068	Affectation du résultat	11 213.08 €

Après délibération, les comptes administratif et de gestion, et l'affectation des résultats sont approuvés à l'unanimité des membres exprimés.

*** Assainissement : vote du budget 2020.**

Monsieur le Maire propose le budget primitif de l'exercice 2020, celui-ci s'équilibre en recettes et en dépenses aux sommes de :

- Section de Fonctionnement 57 703.72 €

- Section d'Investissement 48 551.08 €

Les membres du Conseil acceptent à l'unanimité le budget Assainissement 2020 de la commune.